L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN 3 MARS 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
No. 43, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL *de l'Etat, du Conseil Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de la Quarantaine.*

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 3 MARS.

☞ Pour le FEUILLETON, voir la seconde page.

MESSAGE DU PRÉSIDENT
Au sujet de l'affaire de Boston.

Le message transmis au Sénat dans la séance du 21 février par le président Fillmore, au sujet de la triste affaire de Boston, paraissait le lendemain dans les journaux de Washington. Nous l'avons reçu hier et nous allons en donner une courte analyse. Ce message est une preuve nouvelle de la sollicitude du président pour l'exécution des lois et de la sincérité de ses intentions.

M. Fillmore parle en termes fort sévères de l'émeute qui a arraché l'esclave Shadrach des mains de la justice. On était loin, du-reste, de s'attendre à cette criminelle violation de la loi, à un tel mépris de l'autorité des Etats-Unis par une bande d'individus sans foi ni loi, et cela, en plein jour, dans la ville de Boston et au milieu du temple de la justice. Je considère cet attentat comme une surprise accompagnée de quelque négligence de la part des autorités. Je suis sûr, que si l'on eut pu prévoir ce qui est arrivé, des milliers de citoyens se fussent présentés pour prêter main forte à la loi.

Le président regrette que l'émeute ait éclaté dans une ville qui jusqu'à ce moment, s'était fait remarquer par son amour de l'ordre et son respect de la loi. Mais il reconnaît que la masse des citoyens ne saurait être solidaires du crime et il les absout avec d'autant plus de justice que nous savons déjà toute l'indignation qu'ont éprouvée les habitans de Boston en voyant exécuter parmi eux l'audacieux coup de main qui n'a pas seulement favorisé l'évasion de l'esclave Shadrach mais porte atteinte à l'inviolabilité de la loi et à la souveraineté de la justice.

Ce qui que Shadrach se trouvait dans l'enceinte même du tribunal lorsqu'il a été enlevé par ses ravisseurs. Il s'y trouvait parce le marshal ne pouvait le conduire dans une des prisons de la ville et que celui-ci est autorisé par la loi à recourir dans une prison spéciale les personnes arrêtées en vertu de l'autorité fédérale. Le président s'étend assez longuement sur ces dispositions de la loi à cet égard.

M. Fillmore annonce ensuite qu'il a lancé une proclamation dans laquelle il ordonne aux commandans des forces de terre et de mer de prêter main forte aux fonctionnaires civils chargés de l'arrestation des esclaves fugitifs.

Le président termine son message de la manière suivante : "Je profite de cette occasion pour vous assurer de nouveau que les lois, en tant que cela dépendra de moi, seront fidèlement exécutées, et que toute opposition qui s'élèverait contre elles sera immédiatement réprimée. Je suis prêt à exercer dans toute leur étendue, tous les pouvoirs que la nécessité exigera, ces pouvoirs que m'accorde la Constitution. Je suis intimement convaincu que la grande majorité du peuple est sincèrement dévouée à la Constitution et au maintien de l'Union, le triomphe du gouvernement et la suprématie de la loi. Je suis persuadé que les vœux et peuple sont sur ce point d'accord avec les devoirs que me sont confiés par la Constitution, et je ne puis en attendre que la fermeté, la modération et la prudence, fort liées et soutenues par l'opinion publique, ne préviennent le retour des troubles et ne rétablissent la paix publique et que ne préviennent tous les bons citoyens."

La lecture de ce message a produit une vive impression sur les Sénateurs et a dû faire comprendre aux quelques abolitionnistes qui siègent dans la Chambre Haute que le président, malgré les ressources dirigées contre lui, ne verra jamais son complice. Le langage plein de fermeté qu'emploie M. Fillmore est le solennel engagement qu'il prend devant le pays et devant le Congrès de faire respecter la loi à tout prix, ne pouvant manquer de produire un effet salutaire sur l'esprit des agitateurs du Nord. L'émeute a triomphé une fois, mais c'était une *surprise*, comme dit le président; l'autorité sera désormais sur ses gardes et aura pour maintenir son pouvoir le service des baïonnettes de l'armée.

MEURTRE—Hier matin de bonne heure un meurtre accompagné de circonstances mystérieuses a été découvert dans le village d'Algier, de l'autre côté du fleuve. La victime est M. Benson, l'ancien propriétaire des Bains du fleuve appelés *Bains Italiens*. Il paraît, d'après les renseignemens impartiaux qu'on a pu fournir deux jeunes gens demeurant dans une pièce voisine, que vers l'heure du matin, on frappa à la porte de M. Benson. Celui-ci se leva et ne soupçonnant aucun piège, enleva le verrou. Deux individus se jetèrent alors sur lui et le poignardèrent à main et après lui avoir porté trois ou quatre coups dans l'ombre renfoncèrent en toute hâte. Les deux personnes dont nous parlons prirent leur retraite aussitôt sur le lieu du crime et les virent étendus sur le sol, et se trouvant étendus dans une mare de sang. Il venait d'expirer. Les soupçons se sont immédiatement portés sur quelques individus, avec qui le gérant avait eu une querelle quelques jours auparavant, et l'un d'eux a déjà été arrêté.

CONGRÈS.
Washington, 21 février.

SÉNAT.—On reçoit un message du commissaire des affaires indiennes en réponse à la résolution du Sénat relative à la manière dont le gouvernement paie aux tribus sauvages leurs annuités. MM. Ewing, Turner, Douglas et Gwin prennent successivement la parole.

Une motion tendant à la réconsidération du vote par lequel le bill pour venir en aide à la Compagnie du chemin de fer du Tennessee et de la Georgie a été déposé sur le bureau, est discutée pendant quelque temps, et la lime aux voix est ajournée.

On reçoit un message du Président en réponse à la résolution de M. Clay. M. Fillmore déclare qu'il n'a pas encore reçu d'information officielle au sujet de l'émeute de Boston. Il répète que les lois des Etats-Unis autorisent les *marshalls* à préparer des prisons spéciales pour les personnes qu'ils arrêtent. Il tient aussi remarquer que les lois exigent qu'une proclamation soit publiée avant que les autorités civiles puissent recourir à l'autorité militaire. Quant à lui, il exécutera la loi dans toute l'étendue du pouvoir qui lui est attribué.

Le message donne lieu à une longue discussion entre MM. Clay, Hale, Butler, Mason et quelques autres sénateurs ; puis il est référé au comité spécial.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—Une résolution conjointe proposant des amendemens à la Convention des Etats-Unis est référée au comité général.

La Chambre s'occupe des bills déposés sur le bureau du speaker et en adopte plusieurs, puis elle se constitue en comité général pour délibérer sur le bill des allocations de la poste. La séance est levée, pour la Chambre s'ajourne.

CRUE DE LA RIVIÈRE ROUGE.—Une forte crue a élevé ces jours derniers le niveau de la Rivière Rouge jusqu'à dix-huit pouces environ de la marque des hautes eaux, et la crue continuait. A Shreveport on s'attendait à une inondation générale. Dans l'ouest de l'Etat, les rivières sont très élevées et l'on craint de prochaines inondations.

CHAGRES ET CALIFORNIE.

Le steamer *Pampero* est arrivé hier dans notre port venant de Chagres, qu'il a quitté le 20 février. Il avait à bord cent neuf passagers. Aucun de ces derniers n'a apporté de journaux, mais nous avons appris verbalement qu'il n'y avait rien de nouveau à San Francisco. Les affaires y étaient languissantes.

Le vapeur *North America*, venant de New-York, est arrivé à Chagres le jour même que le *Pampero* l'a quitté. Le *Georgia* y était attendu incessamment. Un grand nombre de navires étaient sous partis dernièrement de Chagres pour différens ports des Etats-Unis.

CONNECTICUT.—Les démocrates du Connecticut ont formé leur liste pour les prochaines élections. Leurs candidats sont : pour la place de gouverneur, Thomas H. Seymour ; pour la place de lieutenant-gouverneur, Charles A. Foster ; pour la place de secrétaire d'Etat, J. C. Smith ; pour la place de contrôleur, Rufus G. Pomeroy ; pour la place de trésorier, Henry D. Smith.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE.

New-York, 24 février.

Ventes de ce jour : 400 balles coton middling 11 1/2 à 11 3/4 ; 4,000 barils farine ; 1,500 boisseaux maïs, 65 cts ; 600 barils porc. Le marché est stable ; 400 barillets graisse, 8 1/4 à 8 1/2 ; le whiskey à 25 ; les barils mélasses aux cours réguliers ; café, 11 à 11 1/2 ; 50 boucauts tabac à 10 ; les sterlings, 9 à 10

25 *février*—2,000 balles coton middling à 11 1/2 et 11 3/4. Stock, 70,000 balles. Dans ces deux jours il n'est vendu 10,000 barils farine, Ohio, 4 5/6 à 4 3/4 ; 15,000 boisseaux maïs, 64 1/2 à 65. Dans ces deux jours, 2,000 barils porc, le mess, à 13 3/8 ; 600 barils graisse, 8 3/4 à 8 5/8 ; 75 boucauts tabac, 10 à 11 ; 100 boucauts sucre, 5 1/2 à 6 1/2. Les mélasses ont baissé de 1/2 ct ; 100 barils d'orléans, 31 à 31 1/2 ; 700 sacs café Rio, 10 1/2 à 11 1/2. 4,000 sacs en vente privée.

Fret pour Liverpool, 1/4 à 5/8 le coton ; les sterlings pour l'Africa, 9 3/4 à 10.

THÉATRE D'ORLEANS.

Bénéfice de Mme Galinier.

La représentation de ce soir est au bénéfice de Mme Galinier. Elle se compose du *Torador*, opéra bouffe en deux actes par Adam, d'un vaudeville nouveau, Les *Fantaisies de Mylord*, et de la reprise de *La Fille de Dominique*. Ce programme ne laisse rien à désirer, et la bénéficiaire ne peut manquer d'avoir une salle comble. Le *Torador* est un opéra nouveau, monté avec le plus grand soin par la direction, et nous nous souvenons d'avoir vu dans les journaux de Paris de grands éloges de cette charmante bluette d'Adam. Les *Fantaisies de Mylord* n'ont rien de scabreux pas plus que le second vaudeville.

Nous n'avons pas besoin d'énumérer les titres de Mme Galinier à la bienveillance du public. Artiste de talent, elle rend les rôles qui lui sont confiés avec un soin et une exactitude de détails que négligent parfois des acteurs et des actrices d'un mérite réel. Les habitués s'exposeraient au reproche d'ingratitude s'ils ne se rendaient tous ce soir au Théâtre d'Orléans.

DIXIÈME CONCERT DE JENNY LIND.—Le dixième concert de Jenny Lind a lieu ce soir. Nous voyons indiqué dans le programme le magnifique air *En vain j'espère*, de Robert le Diable, ainsi que le duo de *Figlia del Reggimento*, "*Appari la Luce*" que Jenny Lind chantera avec M. Belletti, la prière de Der Freischutz, Adèl Robin Gray et le Chant de l'Oiseau. Jenny Lind ne donnera que deux autres concerts. Tâtez, si nous ne nous trompons, samedi prochain.

CONCERT DE CHARITÉ.—Le produit du concert de charité donné par Jenny Lind mercredi dernier a été distribué par la rentatrice elle-même de la manière suivante :

Association dite "Seamen's Home."	$100
Association charitable des pompiers,	100
Asile des orphelins de la Troisième Municipalité,	50
Asile des orphelines, rue du Camp,	200
Association pour secourir les veuves dans l'indigence,	50
Temple pour les marins,	50
Asile des orphelins de Lafayette,	300
La société des Dames de la Providence,	300
La Société Allemande,	300
Du pauvre aveugle,	100

Le reste de la recette a été réparti entre plusieurs femmes indigentes.

DAN RICE.—Les citoyens de la Nouvelle-Orléans ont répondu à l'appel que leur avait adressé le propriétaire du cirque de la rue St Charles et l'inimitable Dan Rice regorgeait le nombre de spectateurs. La représentation, on le sait, était au bénéfice du monument de Jackson. A ce propos l'aspect composé de l'hippodrame, la recette a été très magnifique.

ANNIVERSAIRE DES POMPIERS.—Les différentes compagnies de pompiers de notre ville célébreront cet anniversaire demain, 4 mars. On trouvera dans notre partie anglaise le programme de la cérémonie. Le cortège sera des plus imposans ; toutes nos autorités locales y figureront.

Nous prions Thos. Pierre Soulé d'agréer nos remercîmens pour les documens plein d'intérêt qu'il nous a transmis par la poste.

GROSSESSE.—Le recensement qui vient d'être opéré dans la Géorgie comme dans les autres Etats, donne le résultat suivant : hommes libres, 501,151 ; esclaves, 256,959. On estime en outre que quatre comtés, Baker, Floyd, Troup et Richmond, donneront 62,200 habitans ; ce qui portera le chiffre de la population à 920,6[illegible] âmes.

MORILE.—Mobile renferme 20,511 habitans et le comte 27,509. La population de la ville a augmenté depuis 1840 de 8,151 habitans, et celui du comté de 845.

JAMAÏQUE.—Les dernières nouvelles de la Jamaïque nous apprennent que le choléra n'a pas encore entièrement disparu de cette île. Le chiffre des décès est même assez considérable dans certaines localités. Les vingt-quatre n'offrent aucun intérêt.

NOUVELLES DIVERSES

La crise espagnole s'est dénouée, dans la soirée du 18 février. Les correspondances ne disent pas quel est le motif de la retraite du général Narvaez. Il est certain que le président du conseil ne s'est pas retiré devant la volonté de la reine Isabelle, il n'a obtenu au dém-ion qu'en menaçant de *se faire la cervelle*. Ce que nous pouvons dire, c'est que le général Narvaez qui l'ont lorce de se retirer, puisque vous voudriez rester au affaires avec lui ou en sortir avec lui. L'indignation de Marie-Christine a tout fait, et l'on peut affirmer que tant que la reine n'aura pas pris du mère de voyager à l'étranger, aucun ministère ne gouvernera contre l'influence de l'ancienne régente.

Voici les nouvelles que nous recevons :

Madrid, 11 janvier.

Hier, dans la soirée, le général Narvaez, dont la reine n'avait pas accepté la démission, a reuni ses collègues, et avec une vive émotion il leur a dit : "Messieurs, je vous prie de porter à la reine ma démission, et de faire en sorte que S. M. l'accepte ; autrement je suis décidé à me brûler la cervelle." La manière dont ces paroles étaient dites et l'accent de vérité avec lequel le général les avait prononcées ont déterminé les ministres à se rendre auprès de la reine Isabelle II. Ils en ont obtenu difficilement et avec l'expression de son plus vif regret l'acceptation d'une démission offerte dans de tels termes. Les hautes missions ont offert de mêmes démission, qui n'a pas été accepte par la reine.

Lorsque les collègues du général revinrent lui faire part de l'acceptation de sa démission, il se calma, et après les avoir remerciés d'avoir compris qu'il ne voulait de lui rendre, il donna des ordres pour que l'on fît sur le champ ses préparatifs de départ, voulant quitter Madrid immédiatement. En effet, aujourd'hui à trois heures du matin, le général Narvaez a quitté Madrid se dirigeant vers la France. Avant son départ, il s'est rendu au palais, pour prendre congé de L. M.

La *Gazette* de ce matin publie l'ordonnance suivante, signée par la reine et contre-signée par M. Pidal :

"Faisant droit aux instances réitérées qu'a cause de l'état précaire de sa santé, le duc de Valence, président de mon conseil des ministres, m'a faites, j'accepte la démission qu'il m'a offerte de ses fonctions, demeurant très satisfaite des honorifiques signales de dévouement qu'il m'a données et des éminens services qu'il a rendus à mon trône et à la nation, dans l'exercice de ses hautes fonctions.

"Au palais, le 10 janvier 1851."

Suivant le *Heraldo*, le général s'est empressé d'aller remercier la reine de la faveur qu'elle lui faisait d'accéder à sa demande, et, dans cette entrevue, la reine, très émue, a donné au général de nouvelles preuves de toute sa confiance et du profond regret que lui inspirait sa résolution inébranlable.

Le *Clamor publico* publie une liste des membres d'un nouveau cabinet, annonçant avec satisfaction la chute de l'ancien. Voici cette liste : affaires étrangères, président du conseil, marquis de Miraflores ; grâce et justice, Egana ; intérieur, Guinto ; commerce, Valdegamas ; finances, Pastor ; marine, Bustillo ; guerre, comte d'Alcoy.

On croit généralement que la reine Isabelle II a chargé M. Pidal de reconstituer le cabinet, et que MM. Pidal et Mon seront les membres influens du nouveau cabinet, qui, très probablement, fermera les cortès.

—Le *Moniteur espagnol* publie la proclamation suivante adressée par le roi à l'armée :

A MON ARMÉE !

"Les circonstances qui m'avaient obligé, il y a deux mois, à faire un appel à toutes les forces nationales pour protéger la patrie, ont heureusement changé de manière à me permettre de rendre à leurs foyers et à leur industrieux nombre considérable des anciens soldats de l'armée, le jour même où la Presse célèbre l'anniversaire du couronnement de mon premier roi. Je ne puis le mieux passer cette occasion d'exprimer ma vive reconnaissance pour le zèle ardent avec lequel l'armée permanente a passé du pied de paix au pied de guerre, l'empressement du pays à faire les prestations nécessaires et l'enthousiasme avec lequel la landwehr est accourue sous les drapeaux. Les efforts qui ont été faits ne sont pas perdus, leur poids a fait pencher la balance du côté de la paix en donnant une nouvelle preuve du mérite éminent de l'armée et en faisant ressortir pour la première fois, après les glorieuses années 1813, 14 et 15, d'une manière irréfragable, l'opiniâtre et les qualités militaires de la landwehr qui avait été appelée en masse. J'ai la forme conviction que tous ceux auxquels il sera permis de quitter le drapeaux y retourneraient avec la même ardeur belliqueuse, et que toutes les parties de l'armée s'efforceront, par l'obéissance et le respect sacré de la discipline, de la conserver dans son ensemble telle quelle a été jusqu'à ce jour, l'appui solide et le juste orgueil de la patrie.

"Berlin, 18 janvier 1851.

"Signé FREDERIC GUILLAUME.
De Stockhausen."

Décédé à New-York, le 26 février dernier, M. HART M. SHIFF.

Décédé hier après-midi, à l'âge de 48 ans, JOHN YANSEY, jardinier, natif d'Allemagne. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à trois heures. Le corps est exposé rue Les cas, Troisième Municipalité. De la part de sa famille.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI SOIR, 1 MARS.

La demande de coton a été assez animée aujourd'hui ; les ventes se sont élevées à 5,000 balles de 9 3/4 @ 10 3/4 cts pour le good middling.

Environ 500 boucauts de sucre ont été faits ; le marché est lourd ; fair, 4 3/4 @ 5 3/4 cts la liv. 600 barils de mélasse ont changé de mains de 23 1/2 @ 25 cts le gallon pour la mélasse fermentée.

La farine est lourde ; les ventes ont été de 9,000 barils dont 1,300 Indiana $3 87 1/2. Environ 4,100 sacs maïs ont été vendus de 56 @ 58 cts le boisseau.

Les provisions n'ont pas varié—Le mess porc vaut 13 et le prime $11 50. Les plate-bandes lard se vendent 7 1/2 @ 8 cts, et les épaules, 5 1/2 @ 5 3/4 cts.

Le whiskey est très lourd et ne vaut que 21 1/2 cts le gallon.

Le change n'a pas varié.

Il ne s'est rien fait en fret.

Dernier Concert de
MLLE JENNY LIND.
Le public est informé que les
DERNIERS CONCERTS
De Mlle JENNY LIND auront lieu au Théâtre St-Charles.
Les lundi, 3 mercredi, 5 et vendredi, 7 mars.
Le départ de Mlle Jenny Lind pour St Louis, cet hiver a samedi le 8 mars courant.
5 mars. P. T. BARNUM.

LES soussignés, seuls agents de Mme de Pontalba, offrent à louer à des conditions raisonnables les magnifiques résidences et magasins situés rue St Pierre et Ste Anne, vis à-vis de la Place d'Armes, ainsi que les résidences et magasins sur toutes rues Chartres et Condé. On verra par un avis publié dans une autre partie du journal que les loyers des magasins situés rue Ste-Anne et rue Condé, y compris l'encognure, seront vendus à l'encan le 10 du présent mois, et dès la 10e. Ceux qui désirent y assister pour de plus amples détails, s'adresseront au bureau des soussignés.
EDW. SHIFF & CO.
24 février. 24, rue de la Bourse.

AVIS.
Agence de la Brûquerie de Frederic Row, No 8, Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Bourbon.

LE soussigné a l'honneur d'informer les habitans des diverses parties de l'Etat, que la susdite Brûquerie a fait l'acquisition de la goelette MARIE 110 tx, afin de faciliter la livraison des bois de construction par cet établissement dans toutes les parties de l'Etat.

Il informera sur commande des bâtiments pour de prochaines ignalés. Ainsi des bâtiments à carreage pour les sucreries, le tout aux prix les plus modérés. Les bâtiments pourront être chargés de bois de construction, de charbon de bois, de charbon de terre, de bois de chauffage, de bois de charpente, de bois de construction, de bois de charpente, de bois de construction, de bois de charpente, de bois de construction